



Agro Sup Dijon - Bâtiment Combe Berthaux  
26 boulevard du Docteur Petitjean - BP 87999  
21079 Dijon  
Courriel: [observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr](mailto:observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr)  
Tel : 03 80 77 25 53 – Télécopieur : 03 80 77 25 51  
Tél : 03 80 69 30 39 - Télécopieur : 03 80 69 32 22

## Compte-rendu des activités de l'Observatoire de l'ambroisie

Période Juin 2011 – Décembre 2011

La convention officialisant la création de l'Observatoire de l'ambroisie<sup>1</sup> a été signée le 22 juin 2011. Par un communiqué de presse du 21 juillet 2011<sup>2</sup>, le Ministère chargé de la Santé et l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) ont annoncé la création de l'Observatoire de l'ambroisie, en coordination avec les Ministères chargés de l'Agriculture et du Développement Durable. Cette structure « aura pour mission principale la coordination des moyens de lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), plante hautement allergisante ».

La création de l'Observatoire a fait l'objet d'une journée de présentation officielle le 21 juillet 2011 sur la commune de Saint Martin d'Août (Drôme) au cours de laquelle le CETIOM, deux députés du comité parlementaire de suivi du risque Ambroisie, l'INRA, la Direction générale de la santé et l'Observatoire de l'ambroisie ont présenté leur intérêt à fédérer les moyens pour lutter contre cette espèce envahissante.

La mise en place de l'Observatoire s'est concrétisée le 1<sup>er</sup> Septembre 2011 par le recrutement de Quentin Martinez (Ingénieur agronome) en tant qu'animateur. Il a été possible d'obtenir un bureau dans les locaux d'AgroSup, situés à quelques minutes du centre Inra. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'Observatoire s'appuie sur le détachement à 20 % d'un chercheur, Bruno Chauvel, du département Environnement Agronomie en tant que coordonnateur de

---

<sup>1</sup> Convention observatoire ambroisie 210611 jointe à ce courrier

<sup>2</sup> Communiqué de presse du 21 juillet 2011

l'Observatoire (lettre de mission du 20 juillet 2011 cosignée par la Direction scientifique et le département Agronomie).

Depuis cette date, les actions menées par l'Observatoire ont notamment concerné :

- L'organisation du comité de pilotage (12 octobre 2011) et du comité technique (15 décembre 2011) chargés de proposer et encadrer les actions de l'Observatoire ;
- L'appropriation toujours en cours du site Internet ambroisie.info (<http://www.ambroisie.info/>), jusque là propriété de l'ARS Rhône-Alpes et du Conseil Régional de Rhône-Alpes, afin qu'il devienne le site officiel de l'Observatoire de l'ambroisie ;
- L'organisation du colloque Ambrosia 2012 (29 – 30 Mars 2012) à Lyon ;
- Des actions diverses :
  - Réflexion et conception d'un logo, en partenariat avec un prestataire extérieur,
  - Formations des référents « Ambroisie » du département de l'Ain,
  - Récoltes de semences d'ambrosies de différents sites en France afin d'alimenter les différents programmes de recherche internationaux (Autriche, France, Suisse, Etats Unis ...),
  - Réponses à la presse. L'Observatoire a répondu à diverses sollicitations de la presse télévisuelle, radiophonique, écrite<sup>3</sup>(3). Une page spéciale sur l'action de l'observatoire a été mise en ligne sur le site de l'INRA ([http://www.inra.fr/la science et vous/apprendre experimenter/lutte contre l\\_ambroisie](http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/apprendre_experimenter/lutte_contre_l_ambroisie)),
  - Réponse à des sollicitations de particuliers (une trentaine de courriels),
  - Intervention devant le comité parlementaire de suivi du risque le 6 décembre 2011 (Paris –Assemblée nationale).
  - Quelques expérimentations très appliquées sur des points précis de la biologie de l'espèce ont été mises en place.

Plusieurs difficultés sont apparues au cours des premiers mois de fonctionnement, notamment :

- **Ajustements dans la convention DGS – INRA** : La réunion de comité de pilotage du 12 octobre 2011 a donné lieu à une proposition de modification de la convention sur la dénomination des différents comités. Ces modifications seront réalisées au début de l'année 2012.
- **Absence de statut juridique de l'Observatoire** : L'absence de statut juridique n'a pas permis une reprise en main complète du site internet (rachat du nom de domaine) auprès des anciens gestionnaires.

---

<sup>3</sup> Actu-environnement : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/lutte-ambroisie-13490.php4>

Univers Sciences : <http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/enquete-as/wl/1248123721575/>

FR3 Grand EST NaturBis :

(<http://bourgogne.france3.fr/evenement/naturbis/index-fr.php?section=emission&date=2011-10-04>)

- **Site Internet** - <http://www.ambrosie.info/> : A ce jour, le site internet est toujours hébergé par une société privée. Si en soi, cela ne pose pas de réels problèmes (coûts raisonnables, gestion sécurisée, etc.), il ne nous est pas possible techniquement d'alimenter le site. Il sera nécessaire d'avancer sur ce problème prochainement.
- **Organisation du colloque Ambrosia 2012** : L'organisation du colloque *Ambrosia 2012* a été confiée à partir du mois de septembre à l'Observatoire (recherche des intervenants, organisation des interventions...). Ce travail a été très chronophage et a nécessité un investissement important de la part de Quentin Martinez.
- **Participation au colloque EWRS Ascona 2012** (3rd International Symposium on Weeds and Invasive Plants (Agricultural Weeds and Plant Invaders). Un temps de présentation a pu être donné pour présenter l'Observatoire et parler du colloque *Ambrosia 2012*.
- **Interrogation vis-à-vis des variétés tolérantes aux herbicides** : Interrogé sur l'intérêt des variétés de tournesol tolérantes aux herbicides, il a été décidé que l'Observatoire ne prendrait pas partie sur l'intérêt de ces variétés dans la lutte contre l'ambrosie. Une expertise scientifique en cours à ce moment là, a permis à l'Inra de prendre position de façon plus globale sur le problème des variétés tolérantes aux herbicides ([http://www.inra.fr/presse/expertise\\_scientifique\\_collective\\_vth](http://www.inra.fr/presse/expertise_scientifique_collective_vth)).

#### Prévisions pour l'année 2012 :

Les projets d'actions de l'Observatoire ont été présentés et validés au cours du comité technique du 15 décembre 2012. Il s'agit en particulier :

- Organisation du Colloque Ambrosia 2012 ;
- Organisation d'une opération de contrôle de l'ambrosie :
  - A l'échelle du Département de la Côte d'Or : une réunion est prévue le 9 janvier 2012 au Conseil général de Côte d'Or ;
  - A l'échelle d'une commune d'une zone « infestée ». Plusieurs communes sont actuellement interrogées pour leur participation possible au projet ;
- Participation et organisation d'une journée « ambrosie » telle que proposée par l'International Ragweed Society (IRS). L'Observatoire propose d'organiser en France une telle journée au mois de juin 2012 (23 juin 2012) en collaboration avec d'autres partenaires européens.

#### Dépenses effectuées :

Type	Coût
Matériel informatique	1666 e
Colloque Ascona	937 €
Site internet	1040 €
Déplacements	1050 €

Logo observatoire	500 €
Organisation Comité Technique	898 €

\*\*\*

### Observations complémentaires :

Une seconde espèce du genre *Ambrosia*, *Ambrosia trifida* (l'ambrosie trifide) semble se développer de façon importante dans le Sud-Ouest de la France. Très allergisante par son pollen, cette plante annuelle qui peut atteindre une hauteur de 3 mètres, est une des principales mauvaises herbes des systèmes de culture aux USA. Arrivée plus tardivement en France (1<sup>ère</sup> guerre mondiale ?) sa prise en compte dans nos travaux serait intéressante pour l'Observatoire. Une modification de la dénomination de l'Observatoire (« Observatoire des ambrosies ») pourrait permettre de commencer à s'intéresser aux différentes espèces du genre *Ambrosia* pouvant porter atteinte à la santé et dont le développement semble problématique en Europe de l'Est (*Ambrosia psilostachya* DC). La modification apportée à la Convention pour l'année 2012 pourrait prendre en compte cette modification.

### Pièces jointes :

- (1) Convention observatoire ambrosie 2011
- (2) Communiqué de presse du 21 juillet 2011

(3) Actu-environnement :

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/lutte-ambrosie-13490.php4>

Univers Sciences :

<http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/enquete-as/wl/1248123721575/>

FR3 Grand EST NaturBis :

<http://bourgogne.france3.fr/evenement/naturbis/index-fr.php?section=emission&date=2011-10-04>